

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 17 février 2015 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents : M. Paul Leduc, maire  
M. Steve Gagnon, district 1  
M. Pierre O'Donoughue, district 2  
Mme Francine Raymond, district 3  
M. Claudio Benedetti, district 5  
M. Alexandre Plante, district 6  
M. Antoine Assaf, district 7  
M. Pierre Jetté, district 8  
Mme Doreen Assaad, district 9  
M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents : M. Nicolas Bouchard, directeur général  
Me Isabelle Grenier, directrice des services juridiques et greffière

Est absent : M. Serge Séguin, district 4

---

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

## 1. Ordre du jour

**150217-036**

### 1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2. Période de questions

Il est tenu une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

## 3. Procès-verbaux

**150217-037**

### 3.1 PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE ORDINAIRE - 20 JANVIER 2015 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Ville de Brossard tenue le 20 janvier 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **4. Communications**

### **150217-038**

#### **4.1 SERVICES D'IMPRESSION - DIRECTION DES COMMUNICATIONS - CONTRAT SP-13-672 - RENOUELEMENT**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil renouvelle le contrat SP-13-672 relatif aux services annuels d'impression avec l'entreprise Impressio de Brossard, pour la période du 18 février 2015 au 18 février 2016, au coût de 43 038,59 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **150217-039**

#### **4.2 CONCEPTION D'UNE CARTE NUMÉRIQUE CITOYEN – PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE, METIX INC. ET L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approuve la proposition commerciale présentée par Metix et l'École de technologie supérieure (ÉTS) datée du 11 février 2015, concernant la conception, le développement et le déploiement de la carte numérique citoyen. La participation financière de la Ville au projet est d'un montant maximum de 209 254,50 \$, taxes incluses.

Le conseil affecte une somme de 191 078 \$, à même le budget des activités de fonctionnement.

Le maire et la greffière sont autorisés à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **5. Travaux publics**

### **150217-040**

#### **5.1 FOURNITURE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL POUR LES EMPLOYÉS COLS BLEUS - CONTRAT SP-14-791 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-791 relatif à la fourniture de vêtements de travail pour les employés cols bleus pour une période de trois ans, du 18 février 2015 au 17 février 2018, avec deux options de prolongation d'un an, au plus bas soumissionnaire conforme, FH Centre du travailleur, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé de 45 280,60 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **150217-041**

#### **5.2 FOURNITURE, PLANTATION ET ENTRETIEN DES FLEURS ANNUELLES, DES VIVACES ET MOSAÏQUES - CONTRAT SP-14-815 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-815 relatif à la fourniture, la plantation et l'entretien des fleurs annuelles, des vivaces et mosaïques, pour une période de trois ans, du 18 février 2015 au 17 février 2018, avec la possibilité d'une reconduction pour une période de deux (2) ans, au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises Daniel Robert inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé de 541 643,38 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **150217-042**

#### **5.3 ENTRETIEN DES PLATES-BANDES D'ARBUSTES, VIVACES ET GRAMINÉES SUR LES BOULEVARDS DU QUARTIER ET LEDUC – CONTRAT SI-14-723 - PROLONGATION**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil autorise la prolongation du contrat SI-14-723 relatif à l'entretien des plates-bandes d'arbustes, vivaces et graminées sur les boulevards du Quartier et Leduc, à Services paysagers Dominique Fillion (Jardins Groupe Design inc.), pour une période additionnelle d'un an, du 16 avril 2015 au 16 avril 2016, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant n'excédant pas 16 871,39 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **8. Finances**

#### **150217-043**

#### **8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 16 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2015**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve la liste des virements budgétaires du 16 janvier 2015 au 17 février 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **150217-044**

#### **8.2 SERVICES BROSSARD - HEURES D'OUVERTURE - CHANGEMENT - AJOUT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil modifie l'horaire de Services Brossard afin d'ouvrir quatre soirs par semaine, du lundi au jeudi, comme suit:

Lundi:	8 h 30 à 19 h 30
Mardi:	8 h 30 à 19 h 30
Mercredi:	8 h 30 à 19 h 30
Jeudi:	8 h 30 à 19 h 30
Vendredi:	8 h 30 à 16 h 30
Samedi:	9 h à 12 h
Dimanche:	Fermé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **150217-045**

#### **8.3 FOURNITURE ET LIVRAISON DE PAPETERIE ET FOURNITURE DE BUREAU - CONTRAT SI-15-825 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-15-825 relatif à la fourniture et à la livraison de papeterie et de fourniture de bureau pour une période de douze mois, au plus bas soumissionnaire conforme, Lyreco Canada, division de Novexco inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 15 961,94 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150217-046**

**8.4 LISTES DES IMPRÉVUS AUX CONTRATS - APPROBATIONS**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approuve les listes des imprévus aux contrats pour la période du 21 janvier au 17 février 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>9. Ressources humaines</b>
-------------------------------

**150217-047**

**9.1 EMPLOYÉS RÉGULIERS ET CONTRACTUELS CADRES - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil autorise et ratifie la liste d'embauche et de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés réguliers et contractuels cadres datée du 9 février 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150217-048**

**9.2 FIN D'EMPLOI D'UN EMPLOYÉ - ENTENTE**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil approuve l'entente qui prévoit la fin du lien d'emploi de l'employé # 711028 et autorise le directeur général à signer le document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150217-049**

**9.3 SERVICES EN DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL - CONTRAT SI-15-813 - GRILLE DE PONDÉRATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approuve la grille de pondération pour l'appel d'offres relatif aux services en développement organisationnel pour compléter les interventions débutées en 2014 et amorcer la démarche au sein d'une deuxième direction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150217-050**

**9.4 ORGANIGRAMME - DIRECTION DES FINANCES - MODIFICATIONS - CRÉATION DE POSTES**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil procède aux changements suivants à l'organigramme de la Direction des finances:

- Abolition des postes de commis à l'administration (approvisionnement) et de préposé à l'approvisionnement;
- Création des postes d'agent d'approvisionnement et de commis aux approvisionnements;
- Transfert des postes de paie-maître et de commis à la paie à la Division opérations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150217-051**

**9.5 ORGANIGRAMME - DIRECTION DU GÉNIE - MODIFICATIONS - CRÉATION DE POSTES**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil autorise la modification de l'organigramme de la Direction du génie afin de créer les postes de chef de division en architecture du paysage, de technicien en architecture du paysage (poste temporaire), de technicien en génie municipal et de chargé d'administration.

Le conseiller Antoine Assaf vote contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

<b>10. Technologies de l'information</b>
--

**150217-052**

**10.1 GESTION INFORMATISÉE RÉSEAU AQUEDUC, ÉGOUT ET VOIRIE - CONTRAT SP-11-451 - AQUA DATA INC. - RENOUVELLEMENT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil renouvelle le contrat SP-11-451 relatif à la maintenance du progiciel de gestion des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie, avec Aqua Data inc., pour la période du 27 mars 2015 au 27 mars 2016, au coût de 12 790,97 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>11. Services juridiques</b>
--------------------------------

**150217-053**

**11.1 MAIRE SUPPLÉANT - NOMINATION**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu qu'en cas d'impossibilité d'agir du maire, Monsieur Paul Leduc, le conseil nomme à compter du 17 février 2015, et ce, pour une durée indéterminée, le conseiller Alexandre Plante, maire suppléant de la Ville de Brossard.

La présente abroge la résolution 141118-498.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

## 150217-054

### 11.2 TRANSACTION IMMOBILIÈRE - LOT 2 702 122 - ACHAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil acquière le lot 2 702 122 du cadastre du Québec de Monsieur Jean-François Millet, pour le prix de 682 154 \$, plus les taxes applicables, et affecte la dépense au fonds de la réserve foncière. Le maire et la greffière sont autorisés à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 150217-055

### 11.3 TRANSACTION IMMOBILIÈRE - LOT 3 415 316 - ACHAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil acquière le lot 3 415 316 du cadastre du Québec de la Fondation Aga Khan Canada, pour le prix de 4 340 000 \$, plus les taxes applicables, et affecte un montant équivalent du surplus affecté gestion de la dette afin de financer cette dépense. Le maire et la greffière sont autorisés à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 150217-056

### 11.4 ENTENTES ENTRE LA VILLE ET 9238-5814 QUÉBEC INC. ET ENTRE LA VILLE ET HYDRO-QUÉBEC - AUTORISATION

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil autorise la transaction à intervenir entre 9238-5814 Québec inc. et la Ville pour mettre fin au litige dans le dossier de la Cour Supérieure 505-17-006947-131, par un échange de terrain et la cession d'un lot à titre de contribution pour fins de parc, de même que l'entente à intervenir pour la vente du lot 4 736 756 et du futur lot 4 960 945 (partie du lot 4 736 757 et lot 4 736 758) à Hydro-Québec pour une somme de 1 330 000 \$. La transaction d'achat du lot 4 960 945 sera financée temporairement par la réserve foncière.

Le maire et la greffière sont autorisés à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 150217-057

### 11.5 RÈGLEMENT REG-253 ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX SUR LES RUES ROBERT, RICHELIEU, RIEL, ROGER, RIVARD, RACICOT, RÉCOLLET ET RODIER ET SUR LE CHEMIN DES PRAIRIES ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 14 464 400 \$ - RETRAIT

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil retire le *règlement REG-253 ordonnant des travaux municipaux sur les rues Robert, Richelieu, Riel, Roger, Rivard, Racicot, Récollet et Rodier et sur le chemin des Prairies et décrétant un emprunt de 14 464 400 \$.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **150217-058**

- 11.6** **RÈGLEMENT REG-320 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AGRANDIR LES LIMITES DE LA ZONE C05P À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE C01H ET D'AUTORISER DANS LA ZONE C05P LE GROUPE D'USAGES BUREAU 1 ET CERTAINS USAGES COMPLÉMENTAIRES - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-320 modifiant le règlement de zonage 1642 *afin d'agrandir les limites de la zone C05P à même une partie de la zone C01H et d'autoriser dans la zone C05P le groupe d'usages Bureau 1 et certains usages complémentaires.*

## **150217-059**

- 11.7** **RÈGLEMENT REG-320 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AGRANDIR LES LIMITES DE LA ZONE C05P À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE C01H ET D'AUTORISER DANS LA ZONE C05P LE GROUPE D'USAGES BUREAU 1 ET CERTAINS USAGES COMPLÉMENTAIRES - ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil adopte le premier projet du règlement REG-320 modifiant le règlement de zonage 1642 *afin d'agrandir les limites de la zone C05P à même une partie de la zone C01H et d'autoriser dans la zone C05P le groupe d'usages Bureau 1 et certains usages complémentaires.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **150217-060**

- 11.8** **RÈGLEMENT REG-321 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LE GROUPE D'USAGE ET L'USAGE MARCHÉ PUBLIC ET L'AUTORISER DANS LA ZONE N01P – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par la conseillère Francine Raymond à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-321 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer le groupe d'usage et l'usage Marché public et l'autoriser dans la zone N01P.*

## **150217-061**

- 11.9** **RÈGLEMENT REG-321 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LE GROUPE D'USAGE ET L'USAGE MARCHÉ PUBLIC ET L'AUTORISER DANS LA ZONE N01P – ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte le premier projet du règlement REG-321 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer le groupe d'usage et l'usage Marché public et l'autoriser dans la zone N01P.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **150217-062**

- 11.10** **RÈGLEMENT REG-322 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LA ZONE X04A À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE X02A ET L'USAGE CULTURE DE MARIJUANA À DES FINS MÉDICALES ET DE PRÉVOIR DES NORMES SPÉCIFIQUES À CET USAGE – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par la conseillère Doreen Assaad à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-322 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer la zone X04A à même une partie de la zone X02A et l'usage culture de marijuana à des fins médicales et de prévoir des normes spécifiques à cet usage.*

**150217-063**

- 11.11** **RÈGLEMENT REG-322 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LA ZONE X04A À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE X02A ET L'USAGE CULTURE DE MARIJUANA À DES FINS MÉDICALES ET DE PRÉVOIR DES NORMES SPÉCIFIQUES À CET USAGE – ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil adopte le premier projet du règlement REG-322 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer la zone X04A à même une partie de la zone X02A et l'usage culture de marijuana à des fins médicales et de prévoir des normes spécifiques à cet usage.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150217-064**

- 11.12** **RÈGLEMENT REG-323 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AUTORISER DES GROUPES D'USAGES D'HABITATION MULTIFAMILIALE DANS LA ZONE L12C ET PRÉVOIR LES DISPOSITIONS APPLICABLES – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par la conseillère Doreen Assaad à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-323 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser des groupes d'usages d'habitation multifamiliale dans la zone L12C et prévoir les dispositions applicables.*

**150217-065**

- 11.13** **RÈGLEMENT REG-323 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AUTORISER DES GROUPES D'USAGES D'HABITATION MULTIFAMILIALE DANS LA ZONE L12C ET PRÉVOIR LES DISPOSITIONS APPLICABLES – ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil adopte le premier projet du règlement REG-323 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser des groupes d'usages d'habitation multifamiliale dans la zone L12C et prévoir les dispositions applicables.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150217-066**

- 11.14** **RÈGLEMENT REG-325 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE PRESCRIRE, À LA ZONE I01I, UN RATIO DE CASE DE STATIONNEMENT POUR L'USAGE ENTREPÔT ET DE PERMETTRE L'ENTREPOSAGE DANS DES BÂTIMENTS ACCESSOIRES À CERTAINES CONDITIONS – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par la conseillère Doreen Assaad à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-325 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de prescrire, à la zone I01I, un ratio de case de stationnement pour l'usage Entrepôt et de permettre l'entreposage dans des bâtiments accessoires à certaines conditions.*

**150217-067**

- 11.15** **RÈGLEMENT REG-325 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE PRESCRIRE, À LA ZONE I01I, UN RATIO DE CASE DE STATIONNEMENT POUR L'USAGE ENTREPÔT ET DE PERMETTRE L'ENTREPOSAGE DANS DES BÂTIMENTS ACCESSOIRES À CERTAINES CONDITIONS – ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti



Et résolu que le conseil adopte le premier projet du règlement REG-325 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de prescrire, à la zone I01I, un ratio de case de stationnement pour l'usage Entrepôt et de permettre l'entreposage dans des bâtiments accessoires à certaines conditions.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>12. Urbanisme</b>
----------------------

**150217-068**

**12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAUX - RÉUNIONS DES 21 JANVIER ET 16 FÉVRIER 2015**

Conformément aux dispositions de l'article 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et par souci de transparence, la conseillère Doreen Assaad déclare qu'à titre de propriétaire et, pour éviter tout conflit d'intérêts, elle s'abstient de participer aux délibérations et de voter sur cette question, principalement en regard du point CCU-20150121-5.4.

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme des procès-verbaux des 21 janvier et 16 février 2015 et approuve les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et les conditions consignées au procès-verbal:

- CCU-20150121-3.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Lot 3 968 701 – Projet résidentiel Luxor visant la construction de 122 unités d'habitations unifamiliales isolées et jumelées*
- CCU-20150121-5.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 3641, rue Orléans – modification à l'architecture et à l'implantation*
- CCU-20150121-5.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 1260, chemin des Prairies – construction d'une habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20150121-5.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8155-8255, boulevard Leduc – modification à l'architecture – habitations multifamiliales de 31 logements et plus – Le South*
- CCU-20150121-5.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 2500-2502-2510 et 2512, rue Asselin (actuel 2500, rue Asselin) – construction de quatre habitations unifamiliales jumelées*
- CCU-20150121-6.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 7681-7683-7685, boulevard Taschereau – construction d'un édifice à bureaux de 4 étages*
- CCU-20150121-6.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9140, boulevard Leduc, suite 105 – bâtiment S8 – Quartier DIX30 – phase 3 – modification architecturale et affichage – David's tea*
- CCU-20150121-6.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9355, boulevard Leduc, suite 10 – Quartier Dix30 – Phase I – modification à l'architecture et affichage – Ofélia*
- CCU-20150121-7.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 7405, boulevard Grande-Allée, suite 101 – affichage – Subway*
- CCU-20150121-7.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 6305-6325 boulevard de Rome et 9805 à 9835, boulevard Leduc – affichage – Cité Dix30 résidentiel*

**CCU-20150121-7.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9840, boulevard Leduc, suite 10 – Quartier Dix30 – Phase 2 – affichage – Voyages à rabais*

**CCU-20150121-7.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 7405, boulevard Grande-Allée, suite 109 – affichage – Ben et Florentine*

**CCU-20150216-3.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Lot 3 638 163 – Zone C03H – Projet résidentiel Jardins du Quartier – Ouverture de rues*

**CCU-20150216-3.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Lots 3 923 351, 4 105 148 et 4 105 149 – Zone C03H – Ouverture de rue*

**Et refuse le plan d'implantation et d'intégration architecturale suivant:**

**CCU-20150121-4.2** *Demande de changement de zonage – Lots 2 702 255, 3 445 275, 3 584 340, 3 584 342 - Zone L12C – permettre l'usage C156310 Commerce de détail d'autos et prévoir des dispositions concernant l'implantation du bâtiment principal et l'affichage.*

La conseillère Doreen Assaad s'abstient de voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150217-069**

**12.2** **DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES - 5770 RUE AUTEUIL – ZONE A08C - LOT 2 027 964**

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogations mineures a été déposée ayant pour but d'autoriser, au 5770, rue Auteuil, 6 cases de stationnement au lieu de 9 cases, des cases ayant 5,0 m de longueur au lieu de 5,5 m, d'exempter de l'obligation que le stationnement soit entouré d'une bordure de béton et de permettre que les manœuvres des véhicules s'effectuent hors de la propriété;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil municipal accorde les dérogations mineures demandées relative au 5770, rue Auteuil, zone A08C, lot 2 027 964, conformément à la recommandation numéro CCU-150121-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150217-070**

**12.3** **DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES - 7681-7683-7685, BOULEVARD TASCHEREAU - LOTS 5 059 041 ET 5 059 042 - ZONE M04C**

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogations mineures a été déposée ayant pour but d'autoriser, aux 7681, 7683 et 7685, boulevard Taschereau, lots 5 059 041 et 5 059 042, un espace libre de 5 m au lieu de 10 m, un espace latéral droit de 13 m au lieu de 15 m et une hauteur de bâtiment de 15 m au lieu de 12,60 m;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil municipal accorde les dérogations mineures demandées relatives aux 7681-7683-7685, boulevard Taschereau - Zone M04C - Lots 5 059 041 et 5 059 042, conformément à la recommandation numéro CCU-150121-8.2 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150217-071**

**12.4 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - LOTS 5 422 536, 5 365 166, 5 365 167 - RUES DE LONDRES ET DE LUNAN - ZONE L14H**

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but d'autoriser, sur les lots 5 422 536, 5 365 166 et 5 365 167, rues de Londres et de Lunan, les remises et les locaux techniques dans la cour avant sous les balcons et escaliers;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative aux rues de Londres et de Lunan, zone L14H, lots 5 422 536, 5 365 166 et 5 365 167, conformément à la recommandation numéro CCU-150121-8.3 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>13. Génie</b>
------------------

**150217-072**

**13.1 TRAVAUX DE RÉFECTION - RÉFECTION DU CENTRE SOCIOCULTUREL (PHASE 2) – CONTRAT SP-14-804 – OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-804 relatif aux travaux de réfection du Centre socioculturel, phase 2, au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Pier-Jal inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 1 029 500,00 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150217-073**

**13.2 ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD GRANDE-ALLÉE - RECONSTRUCTION DU PONCEAU - MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES - CERTIFICAT D'AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil autorise la firme d'ingénierie CIMA+ à présenter une demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* au ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour la reconstruction du ponceau aux noms des villes de Brossard et Longueuil. Les frais de 562 \$ pour effectuer la demande sont répartis en parts égales entre les deux villes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150217-074**

**13.3 ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD GRANDE-ALLÉE - DÉPLACEMENT DU RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION TELUS - AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil autorise la demande d'exécution des travaux de déplacement du réseau de télécommunication Telus pour le projet d'élargissement du boulevard Grande-Allée, représentant un montant, pour la Ville, de 30 285,89 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>14. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes</b>
--

**150217-075**

**14.1 SUBVENTIONS**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil accorde une subvention de 10 000 \$ à la Corporation des biens culturels de la ville de Brossard et 400 \$, versée sous réserve du respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*, à chacun des organismes suivants:

- Action intégration en déficience intellectuelle;
- Centre Sino-Québec de la Rive-Sud;
- Les Cuisines de l'amitié;
- Les Joyeux scrabbleurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>15. Dépôt – documents</b>
------------------------------

**150217-076**

**15.1 EMPLOYÉS SYNDIQUÉS RÉGULIERS, TEMPORAIRES ET SAISONNIERS - EMBAUCHE ET MOUVEMENT DE MAIN D'OEUVRE - DÉPÔT**

La liste d'embauche et de mouvement de main-d'oeuvre des employés syndiqués réguliers, temporaires et saisonniers datée du 10 février 2015 est déposée.

**150217-077**

**15.2 LISTE DES COMPTES À PAYER - DU 15 JANVIER AU 11 FÉVRIER 2015 - DÉPÔT**

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 15 janvier au 11 février 2015, est déposée.

**150217-078**

**15.3 LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS - RAPPORT D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER - DÉPÔT**

En vertu du chapitre XIII de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le rapport des activités effectuées par le trésorier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 est déposé.

## **16. Conseil d'agglomération**

**150217-079**

### **16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2015 - ORIENTATIONS**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-150219-1.2, 1.6, 1.8, 1.9, 1.13 et 1.17 à 1.19.

Le conseil est en désaccord avec les points CA-150219-1.10 à 1.12 du conseil d'agglomération.

Le conseil donne au maire et à son représentant l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou plusieurs de ces orientations si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

Le conseiller Antoine Assaf vote contre le point 1.6.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**150217-080**

### **16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE**

Le maire, Paul Leduc, ne mentionne aucun fait relatif à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 22 janvier 2015.

## **17. Levée de l'assemblée**

**150217-081**

### **17.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que la séance soit levée à 9 h 19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE MAIRE,

LA DIRECTRICE DES SERVICES  
JURIDIQUES ET GREFFIÈRE

\_\_\_\_\_  
Paul Leduc

\_\_\_\_\_  
Isabelle Grenier